



## PROMENER SON CHIEN EN TOUTE QUIÉTUDE

Les sorties avec vos animaux de compagnie doivent être d'agréables moments pour vous et vos animaux mais elles ne doivent pas causer de désagréments pour les autres, voire pour vous.

Le règlement sanitaire départemental stipule que les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique en zone urbaine. En dehors de ces zones, il est interdit de laisser divaguer votre chien dans les prés, vignes, terres cultivées, bois et forêts afin d'éviter de générer des dégâts aux cultures, de perturber la reproduction de la faune sauvage (gibier, oiseaux...), causer des risques d'accidents de la circulation ou des dommages corporels (morsures, griffures...) auprès des promeneurs, coureurs, cyclistes... Les propriétaires des animaux sont responsables des dommages causés par ceux-ci, que vos animaux soient égarés ou sous votre garde. Nous vous remercions de votre vigilance.

## DÉCLALOC

Déclarer son hébergement touristique en mairie est une obligation.

Pour cela, afin de faciliter les déclarations, cessions d'activité ou le changement de destination de vos meublés et chambres d'hôtes, la commune de Sarcey met à votre disposition le téléservice gratuit DECLALOC ([www.declaloc.fr](http://www.declaloc.fr)), en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle.

Ce téléservice est accessible 24h sur 24 et 7j sur 7. Sans avoir besoin de vous déplacer en mairie, en quelques clics, vos formalités administratives sont réalisées !

Plus d'informations auprès de la CCPA - Service Tourisme: 04.74.01.68.90

## RAPPEL: BRUITS DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

L'usage des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques...) par les particuliers n'est autorisé (arrêté préfectoral n° 2015-200) que :

- ◆ les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- ◆ les samedis de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00,
- ◆ les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

- 19 mars : Concours de belote // Bal des jeunes
- 20 mars: Bataille de Nerf
- 3 avril : Rando-déchets
- 10 avril : Élections présidentielles (1<sup>er</sup> tour) // Championnat du Rhône de tennis/équipes
- 17 avril : Championnat du Rhône de tennis/équipes
- 24 avril : Élections présidentielles (2<sup>ème</sup> tour)
- 1<sup>er</sup> mai: Kylian run // Championnat du Rhône de tennis/équipes
- 8 mai : Commémoration de l'armistice de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale  
Championnat du Rhône de tennis/équipes
- 14-15 mai : Exposition « Nos jeunes ont du talent »
- 15 mai : Mobilités douces sur la voie du Tacot // Championnat du Rhône de tennis/équipes
- 21 mai : Fête des classes
- 12 juin : Élections législatives (1<sup>er</sup> tour)
- 18 juin : Spectacle « Grosse fringale »
- 19 juin : Élections législatives (2<sup>ème</sup> tour) // Atoutjeux



Permanences du conseiller numérique: mercredi 23 mars, 6 et 20 avril en mairie de 14h00 à 17h00

Permanences de M. le Maire et des adjoints:  
Sur rendez-vous

[www.sarcey-69.fr](http://www.sarcey-69.fr)  
[www.facebook.com/Mairie-de-Sarcey](https://www.facebook.com/Mairie-de-Sarcey)

Mairie - accueil du public :  
lundi - mercredi de 14h00 à 17h00  
vendredi de 14h00 à 19h00  
Tél. : 04 74 26 86 55  
[accueil@sarcey-69.fr](mailto:accueil@sarcey-69.fr)

## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Ce printemps 2022 sera rythmé par les élections présidentielles (dimanches 10 et 24 avril) puis législatives (dimanches 12 et 19 juin). Le bureau de vote, situé en mairie, sera ouvert de 8h00 à 19h00.

Nous vous rappelons que la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire.

Pour pouvoir voter aux élections, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune ou avoir fait votre demande le 4 mars au plus tard.

Pour les élections législatives, vous pouvez encore vous inscrire en mairie jusqu'au vendredi 6 mai.



Si vous êtes dans l'impossibilité de venir voter pour ces élections, pensez à la procuration.

Depuis cette année, la personne que vous chargez de voter à votre place (votre mandataire) ne doit plus obligatoirement être inscrite sur la même liste électorale que vous mais elle votera dans le bureau de vote où vous êtes inscrit et devra présenter sa pièce d'identité.

Attention votre mandataire doit avoir la qualité d'électeur (âge, inscription) et ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.

La procuration ne s'établit pas en mairie. Vous devez aller au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Vous devez vous munir d'une pièce d'identité et soit de votre demande en ligne sur [www.maprocuracion.gouv.fr](http://www.maprocuracion.gouv.fr), soit du formulaire Cerfa rempli ([www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_14952.do](http://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do)).

Pensez à établir votre procuration suffisamment tôt pour qu'elle puisse être acheminée en mairie avant le jour du vote.

## ÉCOLE : INSCRIPTIONS

Nous rappelons que les inscriptions pour la rentrée de septembre 2022 sont ouvertes.

Les parents doivent se présenter en mairie munis du livret de famille, d'un justificatif de domicile récent (facture d'électricité, gaz, téléphone...) et d'une pièce d'identité.

## CONCOURS DE BELOTE

Ce concours est organisé par l'association des anciens combattants de Sarcey, St Germain-Nuelles le samedi 19 mars à la salle des fêtes de Sarcey : rendez-vous à 13h30

1<sup>er</sup> prix : 2 jambons, toutes les doublettes seront primées. Assiette anglaise offerte en fin de concours

## RÉOUVERTURE DE L'AIRE DE JEUX D'ENFANTS

L'aire de jeux d'enfants de la rue de la Chana est maintenant presque terminée. La clôture est à achever et la pose de la table de pique-nique viendra mettre un point final au chantier.

L'ouverture de votre espace de loisirs rénové est prévue pour ce mois de mai.

Ce projet a bénéficié d'un soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'État.

Nous saluons une fois encore la rigueur et le professionnalisme de nos employés municipaux qui ont rendu possible cette réalisation, sans oublier les quelques bénévoles venus prêter main forte pour le bonheur, nous l'espérons, de nos petites Sarceyroises et nos petits Sarceyrois.



## NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1<sup>er</sup> février, les consignes de tri sont simplifiées !

Tous les emballages vont, en vrac et sans être imbriqués, dans le bac jaune avec le papier, que ce soient les emballages en plastique, en cartonnée ou en métal, y compris les petits emballages métalliques (capsules, plaquettes de médicaments vides, couvercles, capsules de café, papier aluminium, etc.)... à quelques exceptions près qui demeurent :

- ◆ le verre à mettre dans le conteneur dédié,
- ◆ les cartons marrons et les emballages trop volumineux ou ayant contenu des produits dangereux (produits d'entretien, de jardinage, décoration, chauffage, bricolage...) vont en déchèterie.

Les objets en plastique (brosse à dent, règle, passoire...) doivent toujours aller dans la poubelle grise ou à la déchèterie selon leur taille !

Chacun d'entre nous devait recevoir par courrier un mémo-tri pour présenter ces nouvelles consignes; malheureusement, il y a eu des problèmes avec le prestataire en charge de la distribution. Si vous n'avez pas reçu celui-ci, merci de faire parvenir votre adresse postale à [felicie.sytraival@gmail.com](mailto:felicie.sytraival@gmail.com)

N'hésitez pas à en parler autour de vous pour faire remonter un maximum d'adresses.

Merci d'accomplir ces gestes pour poursuivre une meilleure valorisation des déchets recyclables et la réduction des ordures ménagères.



## VENTE DE CHOCOLATS

Les fêtes de Pâques approchent et sont l'occasion d'offrir et savourer des chocolats.

L'Association des familles a choisi de faire appel à Évocation Chocolat de Tarare pour vous proposer une vente de délicieux chocolats pour combler petits et grands.

Vous pouvez passer commande directement en ligne avant le 4 avril sur : [www.helloasso.com/associations/association-des-familles-de-sarcey/boutiques/vente-de-chocolats](http://www.helloasso.com/associations/association-des-familles-de-sarcey/boutiques/vente-de-chocolats) ou en scannant le flashcode ci-contre :

Pour les personnes n'ayant pas internet ou qui le souhaitent, vous pouvez demander un bon de commande papier auprès de Laura au 06.99.50.38.99.

Des bons papier sont également disponibles à l'Auberge des Marronniers, à l'Hôtel le Chatard et en mairie. Bonne dégustation!



## COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Les municipalités de Sarcey et Saint-Germain-Nuelles et les Anciens combattants commémoreront l'armistice le dimanche 8 mai:

- ◆ à 9h30 devant le monument aux morts de SARCEY,
- ◆ à 10h15 devant le monument aux morts de SAINT-GERMAIN,
- ◆ à 11h00 devant la stèle de NUELLES.

Le verre de l'amitié, offert par la commune de SAINT-GERMAIN-NUELLES, conclura cette matinée de cérémonies.

## BIBLIOTHÈQUE

Rappel des horaires : - samedi de 10h00 à 11h30  
- mercredi jusqu'au 1<sup>er</sup> avril : de 16h30 à 18h30;  
du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre : de 17h00 à 19h00

Nous avons à votre disposition une série de DVD pour enfants, dont POLY achetée il y a peu de temps. Venez vite découvrir les nouveautés qui ont enrichi nos rayonnages dont « S'adapter », prix Goncourt des lycéens, très beau livre sur l'accueil d'un enfant handicapé au sein d'une famille, ou « La petite reine » d'A.Ledig, ou « Paris-Briançon » de P. Besson et bien d'autres...

## ÉPICERIE

Au printemps 2020, nous nous réjouissons de la réouverture de l'épicerie, qui s'inscrivait dans une dynamique commerciale après la reprise de l'auberge et la réouverture du salon de coiffure.

Depuis, le contexte a été très particulier et très impactant pour notre quotidien, et celui des commerçants comme pour tout acteur économique, rythmé par les mesures sanitaires et avec l'incertitude comme fil directeur.

Malheureusement, après 22 mois d'activité, Stéphane et Cécile ont été conduits, à contrecœur, à fermer l'épicerie car l'activité ne devenait plus viable, au regret de la Municipalité.

La commune a fait l'acquisition du bâtiment en 2012 puis réalisé des travaux afin de favoriser l'implantation d'un commerce pour offrir un service de proximité aux Sarceyroises et Sarceyrois. Les municipalités successives ont ainsi depuis loué les locaux à différents commerçants.

Le confinement a mis en exergue l'intérêt d'une offre locale, de proximité et nos commerçants en ont été une belle illustration en répondant présents et en s'adaptant aux circonstances.

Convaincue de l'intérêt d'une telle activité pour la vie de la commune et pour la population, l'équipe municipale recherche des solutions pour favoriser une reprise du commerce, en parallèle des démarches de Stéphane et Cécile.

Toute information qui aiderait à trouver rapidement des personnes intéressées à la reprise du fonds de commerce sera la bienvenue. Pour ce faire, les contacts doivent être adressés directement en mairie, au 04.74.26.86.55 ou par mail: [accueil@sarcey-69.fr](mailto:accueil@sarcey-69.fr)

## KYLIAN RUN



Tic tac tic tac... Les inscriptions sont lancées !

Il est temps de chausser vos baskets et de reprendre ou poursuivre l'entraînement afin d'être prêt pour le dimanche 1<sup>er</sup> mai !

Nous avons hâte de vous retrouver sur la ligne de départ à la salle des fêtes de Sarcey.

Pensez à votre certificat médical.

À bientôt !

<https://aucoeurdekylian.wixsite.com/asso>

## BATAILLE DE NERF

Un groupe de jeunes de la commune vient de constituer une association « le club des jeunes » avec un but de partage entre jeunes, solidarité dans le village, et organisation d'événements ludiques et culturels. Après la réussite de la soirée Halloween, ils invitent les jeunes du village à se retrouver pour une bataille de Nerf le dimanche 20 mars à l'ancienne école de 15h00 à 17h00.

Buvette (sans alcool) à disposition. Les nerfs sont fournis mais vous pouvez emmener les vôtres! Venez affronter vos amis dans la bonne humeur.

## JOURNÉES DE L'ENVIRONNEMENT

Le Conseil des Jeunes vous propose une exposition « Nos jeunes ont du talent » du samedi 14 au dimanche 15 mai. L'occasion de découvrir de jeunes talents adultes comme Marie Perrin entre autres et de présenter les œuvres d'autres Sarceyrois : enfants, ados et jeunes adultes. De 10h30 à 17h00 en maison des associations, entrée gratuite.



A Sarcey, le chemin du Tacot se met au vert ...

Dimanche 15 mai 2022 de 14h à 18h

Une portion de la route communale sera fermée à toute circulation motorisée afin de privilégier un espace de promenade dominicale familiale en toute quiétude.

La place sera laissée aux vélos, rollers, trottinettes, tricycles, poussettes et promeneurs à pied.

## P'TITS BOUTS DE SARCEY

L'assemblée générale des « p'tits bouts de Sarcey » a eu lieu le 27 janvier 2022 avec des assistantes maternelles toujours très investies, pleines de projets comme une vente de gâteaux en été, un achat de matériel axé sur la motricité des enfants pour agrémenter la salle qu'elles fréquentent.

Nous rappelons l'offre d'accueil répartie entre 12, bientôt 13, assistantes maternelles dont vous trouverez les coordonnées sur le site : [lesptitsboutsdesarcey.fr](http://lesptitsboutsdesarcey.fr) ainsi que sur la page Facebook.

Sur les nombreuses places disponibles, beaucoup sont déjà occupées, n'hésitez pas, cependant à les contacter pour connaître leurs disponibilités.

En lieu et place du RAMI (Relais d'assistants maternels itinérant) qui se déplaçait à Sarcey, les assistantes maternelles et les parents peuvent désormais fréquenter le RPE (Relais Petite Enfance) la Ronde des Loupiots.

Tous peuvent venir le matin avec les enfants pour un temps de jeu mais aussi un accueil individuel pour les accompagner dans leurs démarches.

## CHAMPIONNAT DU RHÔNE DE TENNIS

Le printemps est synonyme de rencontres par équipes pour les clubs de tennis du Rhône.

Notre club perpétue son engagement dans cette épreuve avec une équipe féminine et une équipe masculine qui se retrouveront pour disputer des rencontres comprenant 4 simples suivis de 2 doubles.

Nous vous invitons à venir encourager nos équipes les dimanches 10 et 17 avril (ou lundi 18) et 1<sup>er</sup>, 8 et 15 mai à partir de 9h00.



## LA CLASSE EN 3 EST LÀ !

L'année prochaine c'est notre tour et pour que la fête soit belle et réussie, nous avons besoin de vous tous. Nous nous réunissons vendredi 18 mars à 20h30 à la salle des associations.

Cette réunion sera l'occasion d'élire un nouveau bureau, de parler de la fête des classes de cette année qui aura lieu samedi 21 mai, de se revoir ou de faire connaissance pour les « petits nouveaux » et de partager le verre de l'amitié.

On compte sur vous ! Au plaisir de vous voir.

Merci de nous confirmer votre présence auprès de:

[doris.comby@sfr.fr](mailto:doris.comby@sfr.fr)

[linda.burei@hotmail.fr](mailto:linda.burei@hotmail.fr) 06.22.80.36.83



Bébé de la 2, merci de contacter Marlène Marcon par sms au 06.77.15.83.67

## RANDO-COLLECTE DE DÉCHETS

2<sup>nde</sup> édition de la rando déchets à Sarcey !

L'an passé, vous avez été un peu plus d'une centaine de personnes à participer au nettoyage de notre belle nature.

Le conseil des jeunes vous attend dans la bonne humeur dimanche 3 avril à partir de 10h00.

Rendez-vous en mairie pour récupérer sacs poubelles et contenants pour les mégots, et revenez ensuite y déposer vos déchets.

Merci de vous équiper de vos gants (de jardin par exemple) et d'un gilet fluo.

Nous espérons qu'une fois de plus le soleil sera avec nous.

